

5^{ÈME}
JOURNÉE DU
MANAGEMENT
JURIDIQUE

Newsletter N°3

juin 2015

PRIX DE
L'INNOVATION
EN MANAGEMENT JURIDIQUE

Le [Prix de l'innovation en management juridique](#) récompense chaque année des directions juridiques ayant mis en œuvre des solutions innovantes pour améliorer le management de la fonction juridique en entreprise.

A vous maintenant de découvrir ces directions juridiques qui innovent et de voter jusqu'au 15 juin pour attribuer le Prix du Public !

La remise des Prix aura lieu le 23 juin 2015 lors de la [Journée du Management Juridique](#) à l'UIC Espace Congrès à Paris.

EDITO



Le savoir juridique : une donnée précieuse pour l'entreprise !

Les directions juridiques sont les détentrices du savoir juridique de leur entreprise. Très souvent associées à leur stratégie, elles sont les conseillers privilégiés des opérationnels et de la direction générale. De plus en plus membre du conseil d'administration ou du Comex, leurs services sont devenus incontournables.

Pourtant, elles doivent faire preuve d'une grande prudence dans la production, le traitement et la communication de ce savoir juridique en l'absence de confidentialité de leurs avis.

C'est pourquoi, la [Journée du management juridique](#) consacrera [une table ronde à ce sujet](#) ô combien fondamental pour manager en toute quiétude ses équipes !

Pourtant aussi, ce savoir juridique est une force qu'il s'agit de ne pas perdre ! C'est tout le sens de l'innovation de la filière juridique du Groupe Société Générale avec [SKILL \(Sharing Knowledge In Societe Generale Legal World\)](#), son outil de partage de connaissances commun et transverse à l'ensemble de sa Filière juridique et ses 1100 juristes.

Bonne lecture !

Laurine Tavitian

SOMMAIRE

- Libérons la parole du juriste d'entreprise ! Production, traitement et protection des données juridiques : présentation d'une des tables rondes de la Journée du Management Juridique Page 2
- Interview de Karina Messaoudi, COO et Alexandra Voegelin-Dehay Responsable des projets, de la Filière juridique du groupe Société Générale Page 3
- Programme complet de la Journée du Management Juridique Page 4

www.journeemanagementjuridique.com

www.innovation-juridique.eu/Directions-Juridiques

Le thème de cette table ronde sonne comme un cri du cœur : « Libérons la parole du juriste d'entreprise ! » Non pas qu'elle soit enchaînée ou emmurée dans une forteresse au sein de l'entreprise... Mais force est de constater que la parole du juriste ne circule librement qu'aux périls des intérêts de l'entreprise. Les 17 000 hommes et femmes qui exercent brillamment cette profession sont en effet au cœur des stratégies de leurs entreprises et participent chaque jour à leur succès. Ils le sont d'autant plus que le droit est de plus en plus complexe et que la concurrence que mènent les entreprises entre elles ne peut être gagnante sans une stratégie juridique adaptée.

Ce contexte exige des juristes d'entreprise qu'ils produisent une quantité d'avis et de conseils toujours plus importante et de nature extrêmement sensible. Or, nous savons tous que le cadre dans lequel évoluent les juristes d'entreprise n'est propice ni à leur sérénité, ni à la compétitivité des entreprises. Trainant comme un boulet aux pieds cette absence de confidentialité de leurs avis, les juristes exerçant en France se retrouvent parfois dans des « situations ubuesques » – pour reprendre les termes de Me Jean-Michel Darrois –, et se doivent de manier la communication avec finesse et dextérité, s'en tenant parfois (souvent) à l'oral.

La nécessité de bien maîtriser leur communication amène les juristes à développer de nouveaux outils : réseaux sociaux internes, intranet juridiques, ... La modernisation de ces outils s'accompagne de questionnements légitimes : quelles informations le juriste peut-il partager avec les opérationnels ? Par quels canaux ? Quel est le moyen le plus approprié pour délivrer à son dirigeant un avis juridique particulièrement sensible ?

Et quid des informations juridiques diffusées à l'extérieur de l'entreprise ? Sur ce point, le juriste d'entreprise est soumis au secret professionnel, au même titre que les autres salariés. Le poste qu'il occupe, à la fois émetteur et récepteur d'informations confidentielles, l'oblige à encore plus de précautions sur sa communication externe.

A ces questions s'ajoutent une autre interrogation, liée cette fois-ci à l'information juridique elle-même : celle de l'intelligibilité de l'avis juridique transmis à un opérationnel. Un non-juriste n'a ni la même vision, ni la même approche du droit qu'un juriste. Cette différence d'appréhension doit être prise en compte par les juristes dans leur communication. Des outils alternatifs se développent et proposent de présenter l'information juridique de manière plus attrayante et compréhensible pour les non-juristes. Parmi ceux-ci, le legal design, qui consiste à utiliser d'autres formats que le texte, notamment les schémas, le dessin ou les graphiques.

En tout état de cause, l'accessibilité et la compréhension de l'information juridique participe de fait à la transmission des bonnes pratiques. Transmettre la culture juridique, sensibiliser les opérationnels et les dirigeants aux risques juridiques, c'est aussi le rôle du juriste, par exemple dans le développement de la compliance.

Libérer la parole, c'est donc savoir la rendre audible et l'utiliser à bon escient dans un cadre sécurisé. L'objectif de cette table ronde est de permettre à son assistance d'enrichir ses propres solutions grâce aux retours d'expériences d'intervenants reconnus pour leurs savoir-faire.

Cette table ronde sera animée par l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE) lors de la [Journée du management juridique](#).



Interview de Karina Messaoudi, Chief Operating Officer et Alexandra Voegelin-Dehay Responsable des projets, de la Filière juridique du groupe Société Générale.



Le knowledge management est le coeur de votre innovation, pourquoi était-il important de capitaliser le savoir juridique du Groupe ?

SKILL (Sharing Knowledge In Societe Generale Legal World) répond à des enjeux

stratégiques majeurs pour toute Direction juridique de groupe international, quel que soit son secteur d'activité :

- la globalisation des marchés
- l'internationalisation des produits
- l'extra-territorialité des réglementations

Il était donc important de capitaliser le savoir juridique du Groupe afin de pallier :

- à l'éparpillement des connaissances au sein de diverses bases de données,
- à la difficulté de trouver un langage commun à une population d'experts vaste et hétérogène,
- aux difficultés opérationnelles que pouvaient rencontrer des juristes travaillant sur des thèmes ou des projets transversaux, particulièrement quand ces juristes sont géographiquement éloignés.

Comment SKILL est-il accueilli par les juristes du Groupe ?

SKILL génère un véritable engouement auprès des juristes de la filière pour les raisons suivantes :

- Son moteur de recherche rapide et efficace : l'outil permet une recherche par raffinement permettant de retrouver un document aisément, mais il propose également, à l'occasion de chaque recherche, des documents liés à la thématique ou au document recherché qui sont susceptibles d'intéresser les juristes (ex. support de formation).
- La qualité et la diversité des documents mis en ligne.
- Des espaces de travail collaboratifs permettant notamment de travailler en même temps sur le même document, où que l'on soit dans le monde, mais plus généralement de créer des communautés d'intérêt.

Comment entendez-vous poursuivre le développement de cet outil multifonction ?

SKILL a été mis en place grâce à une méthode intégrée et collaborative, au plus près des besoins des juristes. Cela ayant été un élément clé de l'adhésion à SKILL, nous entendons poursuivre de la même façon.

Nous sommes ainsi très attentifs aux retours utilisateurs via le forum dédié de l'outil, ainsi qu'aux commentaires relayés par les Knowledge Champions, qui sont des relais importants dans la gouvernance de SKILL.

Cela nous permettra de faire le point à échéance régulière sur les nouveaux besoins exprimés par les juristes afin de livrer de livrer régulièrement des évolutions de SKILL.



[Retrouvez la présentation de l'innovation de Société Générale et votez en ligne](#)

5^{ÈME}
JOURNÉE DU
MANAGEMENT
JURIDIQUE

PROGRAMME

23 juin 2015

9h30 - 11h00 : Démontrer la valeur ajoutée du Contract Management.

La croissance exponentielle du nombre de Contract Managers en France ces cinq dernières années repose sur le caractère éminemment pluridisciplinaire des profils. Pourtant cette vision unique, latérale et globale, proposée par le Contract Management ne suffit pas à justifier l'engouement du marché. Afin d'assurer la pérennité du développement de la fonction et d'accentuer la professionnalisation des experts du secteur, la démonstration de la valeur ajoutée du Contract Management s'impose comme un gage de crédibilité sur le long terme.

- Pourquoi une telle démonstration est-elle exigée par la direction des organisations ?
- Comment imaginer des indicateurs de performance à la fois qualitatif et quantitatif ?
- Quels sont les outils permettant la mesure régulière de la valeur ajoutée du Contract Management ?
- Quelles sont les limites d'un tel exercice ?

Table ronde animée par Grégory Leveau, Fondateur et Président de l'École Européenne de Contract Management (e²cm).

11h30 - 13h00 : 7 tendances clefs pour mieux prévenir les risques juridiques en 2015

Récemment, de nombreuses actualités réglementaires et jurisprudentielles viennent s'ajouter à l'agenda des équipes juridiques : actions de groupe, stratégies d'assurances, responsabilités civiles et pénales, réglementation sur les fraudes...

Pour bien mesurer l'enjeu de ces nouveautés, des études menées récemment auprès des directions et services juridiques en France révèlent les nouvelles tendances qui améliorent la prévention du risque juridique en entreprises.

Quelles tendances de prévention des risques en 2015 impactent le plus le quotidien des équipes juridiques en entreprises ?

Au travers d'une analyse de 7 enjeux et actualités clefs, un panorama d'expertises et de bonnes pratiques qui contribuent à la performance de la fonction juridique.

Table ronde animée par Jonathan Diebold directeur de Square Metric

Déjeuner

14h30 - 16h00 : Libérons la parole du juriste d'entreprise ! Production, traitement et protection des données juridiques au sein de l'entreprise.

- Sécuriser la parole du juriste (production des données et avis) pour permettre de la libérer.
- Besoin de transparence – volonté gouvernementale et opinion publique favorables à plus de transparence - Partage et échange des données dans l'entreprise impliquant de la communication et de la formation.
- Déficit de protection ? Quelle voie pour l'améliorer ?

Table ronde animée par l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE)

16h30 - 18h00 : Présentation de 3 innovations en management juridique de directions juridiques.

Le Village de la justice organise pour la 3^{ème} année, le Prix de l'innovation en management juridique qui a pour objectif de récompenser et valoriser la fonction juridique dans l'entreprise par la mise en œuvre d'outils et de process visant à améliorer le management. Lors de cette table ronde, les 3 lauréats sélectionnés par le Jury présenteront les innovations qu'ils ont mises en œuvre dans leur entreprise. A l'issue de la table ronde, 2 prix seront remis : le Prix du Jury et le Prix du Public.

Table ronde animée par le Village de la Justice

Inscription sur le site www.journeemanagementjuridique.com

ou par téléphone au 01 70 71 53 80

Organisateurs



Partenaires institutionnels



Partenaires commerciaux :

